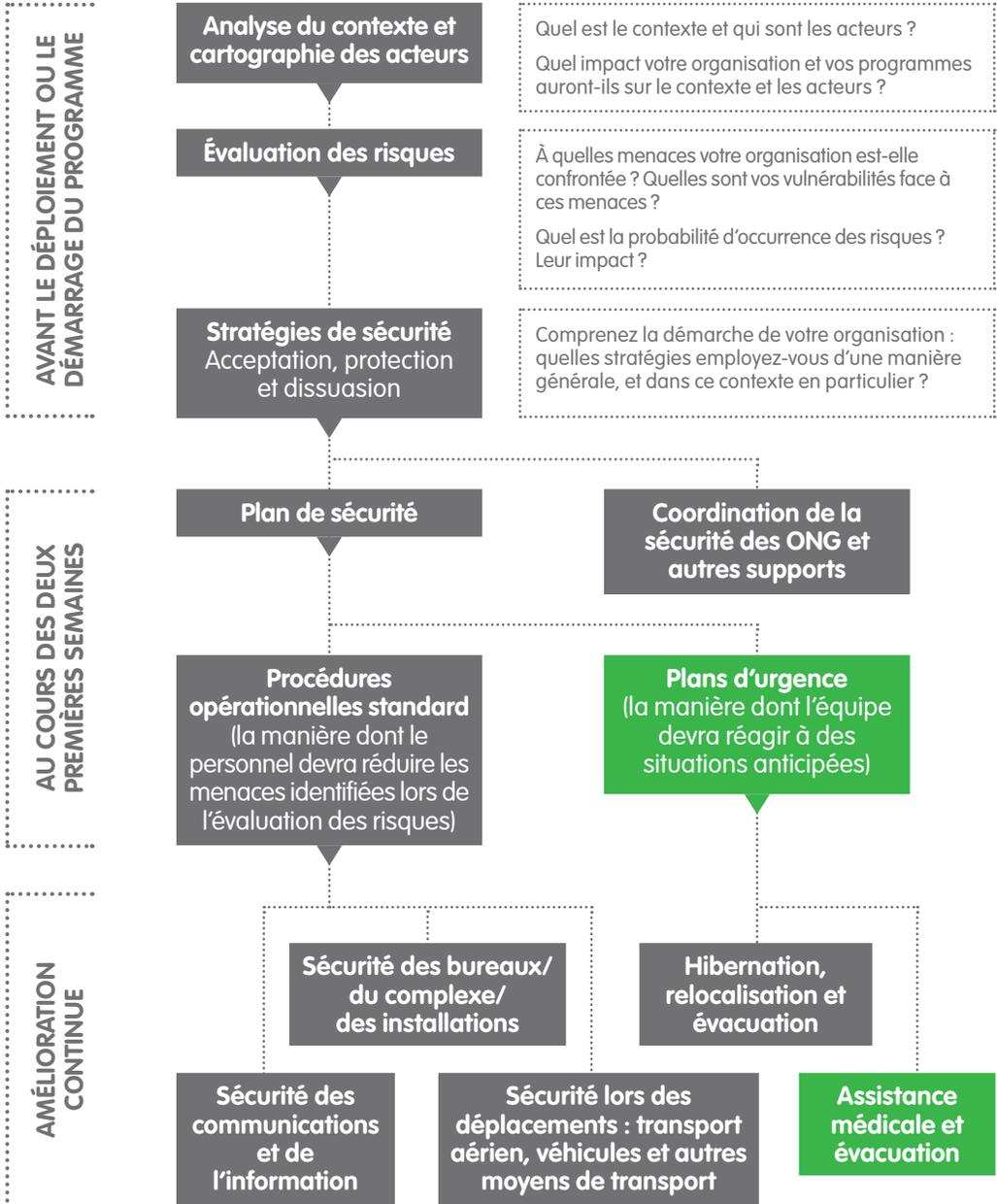


11

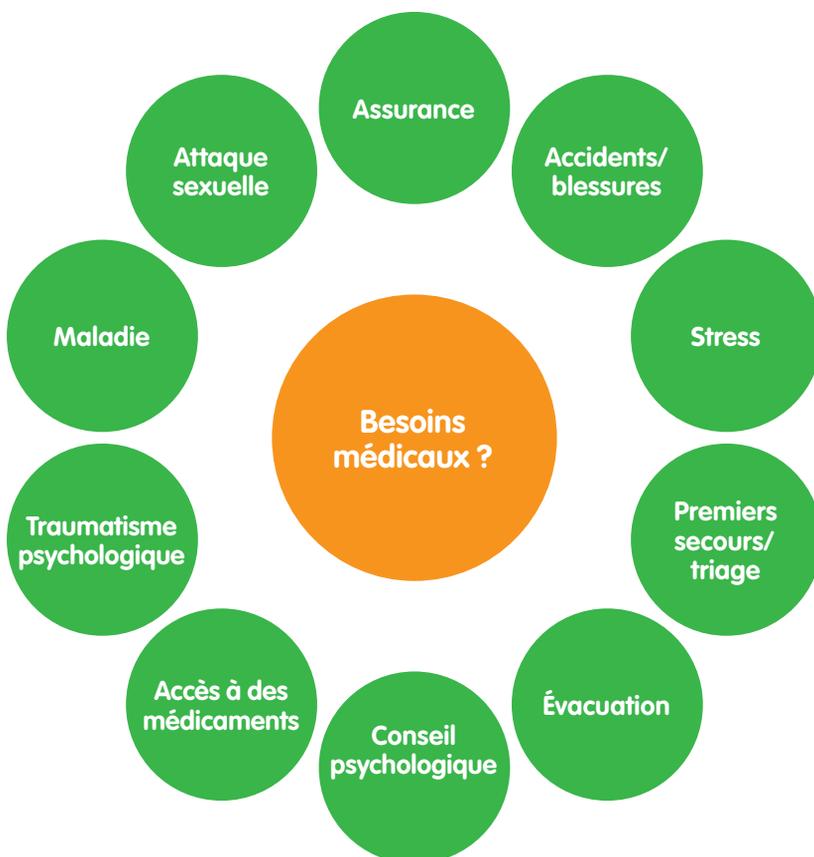
Assistance médicale et évacuation



Risques sanitaires et évaluation des besoins

Lorsqu'une organisation se déploie dans un nouveau pays ou une nouvelle région, il est important d'évaluer les risques sanitaires – physiques et psychiques, y compris le stress – auxquels le personnel pourrait être exposé. Cette évaluation des menaces ou dangers sanitaires vous aidera dans votre travail de préparation. Outre les problèmes de santé universels, les menaces sanitaires peuvent être regroupées dans les catégories suivantes :

- Traumatisme balistique
- Violence sexuelle
- Accidents de la route
- Maladie (endémique et épidémique)
- Hygiène
- Psycho-social
- Environnemental (faune, chaleur, altitude)
- Chimique, biologique, radiologique, nucléaire



Il est également important d'évaluer l'assistance médicale disponible et sa capacité de réaction – y compris les infrastructures –, ainsi que de tenir compte de l'assurance ou de questions liées au genre susceptibles de se poser.

Assistance médicale et capacité de réaction

- Quel est le niveau de services disponible ? (p. ex. urgences, chirurgie, soins palliatifs ?)
- Des médicaments sont-ils disponibles ? Les patients doivent-ils avoir leurs propres aiguilles, seringues ou antibiotiques ?
- Les équipements médicaux sont-ils capables de prendre en charge les troubles communs graves tels que les crises cardiaques, les défaillances d'organe ou les urgences médicales similaires ?
- La région compte-t-elle des ONG médicales ? Quels services médicaux peuvent-elles ou sont-elles disposées à fournir à votre personnel ?
- Y a-t-il des ambulances ? Sont-elles fiables ? Peuvent-elles se rendre dans des zones reculées ?
- En l'absence de services ambulanciers dans votre région d'opération, ou si ces services ne sont pas fiables, comment le personnel pourra-t-il être évacué s'il est blessé ?
- S'il vous faut envisager une auto-évacuation, il vous est fortement conseillé de former le personnel afin qu'il exécute cette tâche en toute sécurité.

Infrastructure

Si une évacuation aérienne est envisageable, établissez des liens à un stade précoce et comprenez les exigences de ce service :

- Comment indiquer votre emplacement à l'équipe d'évacuation médicale (latitude et longitude GPS, MPRS, autre ?)
- La région compte-t-elle des sites d'évacuation déjà enregistrés ?
- Quel type de transport aérien est utilisé par ce service et lui faut-il une piste d'atterrissage goudronnée, en terre, ou une zone sans obstacles pour se poser (hélicoptère – de quelle superficie ?) ?
- Comment les blessés sont-ils stabilisés/sécurisés en vue de leur évacuation ?
- Comment communiquer avec l'avion/l'hélicoptère ?
- Comment enregistrer/sécuriser les papiers d'identité et les informations sur le traitement des blessés ?
- Où les blessés sont-ils généralement emmenés ?

Assurance

Les organisations disposent généralement d'une assurance médicale. Il peut s'agir d'une politique standard pour le personnel national, une évacuation médicale étant éventuellement prévue pour le personnel international. Il est

important que tout le personnel en soit informé avant d'être déployé sur place et connaisse son numéro de police d'assurance et les coordonnées de l'assureur. Certaines organisations demandent aux consultants de prévoir leur propre assurance médicale.

Veillez à ce que le personnel administratif dans le pays soit au courant des dispositions prises auprès de l'assureur et de la couverture dont dispose chaque membre du personnel – y compris des consultants, du personnel détaché et des bénévoles –, surtout si le personnel international et/ou des visiteurs du siège sont assurés auprès de compagnies différentes.

Tenez un registre des polices d'assurance en cas d'urgence et mettez en place un système permettant de partager des informations spécifiques avec le personnel pays, p. ex. formulaire RED. Si l'assureur a approuvé au préalable des hôpitaux et/ou médecins spécifiques, il est conseillé de s'y rendre et d'instaurer une relation et des voies de communication au niveau local. Il est important de comprendre les procédures d'admission de l'hôpital approuvé – le simple fait que l'hôpital ait été approuvé par la compagnie d'assurance ne signifie pas forcément que le personnel y sera automatiquement admis.



Plusieurs étrangers de deux agences différentes ont été blessés dans l'explosion d'une bombe (...). Tous les membres du personnel étaient assurés auprès de la même compagnie et ont été amenés dans le même service de triage initial. L'une des deux agences avait déjà rendu visite à l'équipe d'administration de l'hôpital et instauré des relations ; les membres de son personnel ont été admis au bout d'une heure. L'autre agence a suivi la procédure indiquée par l'assureur médical, et il a fallu plus de trois heures avant que le personnel ne soit admis.

Autres points à prendre en compte :

- La compagnie d'assurance médicale a-t-elle approuvé des hôpitaux et/ou médecins dans cette région ?
- Y a-t-il certaines restrictions (p. ex. maladies contagieuses) ?
- Tous les membres du personnel sont-ils couverts par la même police (personnels nationaux, internationaux, détachés, consultants, bénévoles) ?
- Y a-t-il certaines restrictions au niveau des types d'évacuation médicale que la compagnie d'assurance peut prendre en charge ? Où ces évacuations peuvent-elles se produire par rapport aux risques ? Par exemple, si un type particulier de piste d'atterrissage est requis pour permettre une évacuation aérienne.
- La compagnie d'assurance a-t-elle des lieux d'évacuation spécifiques dans le pays ? Où se trouvent-ils et comment le personnel s'y rendra-t-il ?
- Les troubles liés au stress sont-ils couverts ?

- Un soutien psychologique est-il proposé à ceux qui ont subi une forme de traumatisme mental/psychologique quel qu'il soit ?

Considérations liées au genre

- Existe-t-il certaines restrictions d'ordre culturel quant aux acteurs pouvant prodiguer des soins d'urgence selon le genre, que ce soit parmi votre personnel ou au sein de la population locale ?
- Existe-t-il des services gynécologiques ou obstétricaux ? Des contraceptifs sont-ils disponibles ?
- Une grossesse est-elle considérée comme présentant des risques élevés dans le pays hôte ?
- Existe-t-il des prophylactiques post-exposition ?

Préparatifs avant le déploiement

Lorsque l'évaluation des risques médicaux a été faite, et en fonction des considérations ci-dessus, les préparatifs et contrôles à effectuer avant un déploiement pourront notamment inclure :

- Dossiers médicaux, mécanismes de dépistage (y compris des troubles mentaux), vérifications et vaccinations.
- Dossiers médicaux personnels (p. ex. signes vitaux de base, groupe sanguin, maladies, médicaments, coordonnées du médecin traitant).
- Fournitures médicales personnelles et trousse de premiers secours (date, capacité, et si les fournitures peuvent être importées dans le pays hôte).
- Équipements ou fournitures disponibles et obtenues dans le pays.
- Formation requise (y compris remise à niveau) pour les premiers secours ou des compétences médicales plus avancées.



Les plans d'urgence médicale semblent simples sur le papier, mais ils peuvent souvent s'effondrer en temps de crise, ce qui ne fera qu'ajouter du stress à la situation et aggraver l'issue de l'incident. Nos hypothèses logistiques peuvent être irréalistes, les plans inadaptés, et les informations obsolètes. Consacrez d'importants efforts à la planification des situations d'urgence médicale, et ce, dès que possible, avant votre arrivée et à votre arrivée, et testez et actualisez ces plans régulièrement pour que les incidents médicaux ne se transforment pas en crise.

Les responsables devront également discuter de manière spécifique avec les points de contact de l'ONG du support, des processus et des exigences dont l'organisation dispose ou qu'elle peut offrir. Citons notamment :

- Plan de gestion de la crise et plans d'urgence pour les situations médicales critiques.

- Détails de la police d'assurance (qui est couvert, qu'est-ce qui est couvert, quel type de réponse apportera la compagnie d'assurance et quelles sont ses limites, les lacunes, quelles informations sont requises et à quel moment, coordonnées).
- Expériences préalables de la gestion des incidents médicaux par l'organisation.
- « Gouvernance clinique » (qui est autorisé à traiter qui, à quel niveau, y compris traitements médicamenteux).

Lors du déploiement d'une équipe, chargez un membre de réaliser une évaluation des risques médicaux plus détaillée. Pour les individus déployés, identifiez le point de contact local pour les questions d'assistance médicale et obtenez des renseignements complets. Notamment :

- Qui est formé, équipé et disponible pour apporter des soins de premiers secours à l'ensemble du personnel et à n'importe quel moment ?
- Qui peut apporter des soins sur le terrain pour stabiliser les blessés dans un état critique, où se trouvent ces personnes, et comment les contacter ?
- Qui peut transporter les blessés de manière appropriée jusqu'à un centre où ils pourront recevoir des soins d'urgence, où et comment ?
- Qui est chargé de contrôler et coordonner ces questions au niveau du pays (organisation, compagnie d'assurance, autre) ?
- Qui communique quoi, à qui, quand et comment ?
- De quelles informations les prestataires de l'assurance médicale ont-ils besoin ? Qui doit les leur transmettre, et pourquoi ? Par exemple, un rapport établi par un médecin est-il nécessaire pour lancer une évacuation médicale ?
- Les Nations Unies ou d'autres entités, par exemple le CICR, ont-elles les capacités logistiques nécessaires pour effectuer les évacuations médicales dans le pays ? Les ONG peuvent-elles bénéficier de ce service et, si oui, comment ?